

DIRECT MATIN PLUS
28-1-2008

© G. PELESIPA



ACTION ANTIPUB SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES

Hier, le Collectif des déboulonneurs, connu pour ses positions antipub, a organisé une nouvelle action de « désobéissance civile non violente, d'envergure nationale, contre le système publicitaire ». Réunis sur les Champs-Élysées (8^e), des militants ont procédé au barbouillage à la peinture de panneaux publicitaires dont ils dénoncent le « gigantisme ». Le collectif milite pour la réduction des affiches publicitaires au format 50x70 cm, utilisé dans le monde associatif. Inoffensif, le barbouillage n'en demeure pas moins illégal. Hier, la police a procédé à deux arrestations.

© J.-M. CHARLES

MÉTRO (PARIS) 28-1-2008
Action Barbouillage sur les Champs



Les militants antipub du collectif des Déboulonneurs ont organisé samedi une action sur les Champs-Élysées pour protester contre le format des affiches publicitaires. Ils ont barbouillé des panneaux qui, selon la loi, ne devraient pas mesurer plus de 70 cm par 50. La police a procédé à deux arrestations. METRO

LE PARISIEN
24-2-2008

■ XV^e Cinq Déboulonneurs interpellés

Comme à leur habitude, ils avaient discrètement caché leurs bombes dans leur blouson. Hier après-midi, cinq membres du collectif des Déboulonneurs ont « barbouillé » des panneaux publicitaires porte de Versailles, pour dire « stop à la pub ». « Nous en avons marre de nous faire imposer des messages », raille Nicolas, 30 ans. Interpellés par la police, les militants ont été relâchés après un contrôle d'identité.

Les barbouilleurs à la barre

JUSTICE. Le procès en appel de sept membres du collectif des Déboulonneurs, qui s'ouvre aujourd'hui, sera le septième pour les barbouilleurs de panneaux publicitaires qui sévissent dans toute la France. Deux autres procès auront lieu en mars, à Paris et à Amiens.

« Pour la première fois, un procureur a décidé de faire appel de la décision prise le 12 janvier 2007 à l'encontre de sept Déboulonneurs interpellés en octobre 2006 explique Nicolas, membre

du collectif. Mais nous ne craignons rien ». Les sanctions n'effraient pas le groupe, déjà condamné, entre autres, à 500 euros avec sursis ou à un euro symbolique.

Un vrai débat

« Le règlement local de publicité voté par les élus parisiens est très insuffisant. Nous essayons de rencontrer les candidats aux municipales pour voir quelles sont leurs propositions pour la prochaine mandature », poursuit Nicolas. La seule

« Les politiques nous poussent à la désobéissance civique. »

Nicolas, du collectif des Déboulonneurs

chose qui pourrait pousser les Déboulonneurs à stopper leur action ? « Un vrai débat et de vrais changements, avec des pubs qui ne soient pas imposées aux citoyens. »

AURÉLIE SARROT



Les Déboulonneurs organisent régulièrement des actions (ici en décembre dernier).

MÉTRO (PARIS) 6-2-2008